



Produits de Bourse

Négocier les Produits de Bourse

Approfondissement

Dernière version: Novembre 2017

Négocier un produit de Bourse se fait par la biais d'une opération de Bourse par le biais d'un intermédiaire financier. Les instruments peuvent être négociés sur les marchés de Euronext Paris de 8h00 à 22h00 et jusqu'à 22H00 avec certains intermédiaires ayant établi une connexion directe avec l'émetteur.

LA NEGOCIATION DES PRODUITS DE BOURSE SUR EURONEXT

Négocier un produit de Bourse coté se fait par la biais d'une opération de Bourse. Chaque produit de Bourse se voit attribué un code ISIN à 12 caractères et un code à 5 caractères (code mnémo), qui le caractérise sur le marché. Vous pouvez facilement trouver ce code dans toutes les publications de UniCredit Bank et sur le site internet.

Pour passer un ordre, vous devez à minima préciser le code du produit de Bourse, le prix et la quantité. Votre ordre est ensuite transmis au marché électronique (Euronext Paris) et inséré dans le carnet d'ordre.

Le carnet d'ordre centralise l'ensemble des propositions de négociation sur un même produits. La détermination des priorités est fonction du prix, de l'heure d'introduction de l'ordre et de la quantité qui peut être exécutée.

A tout moment le marché électronique appaie les ordres. Lorsqu'une transaction est conclue, le système génère une ou plusieurs exécutions. Ces avis d'opérer peuvent avoir des prix différents selon la quantité de l'ordre initial par rapport à celles offertes par les contreparties. Il est possible qu'une partie de l'ordre ne puisse pas être exécutée sur le marché immédiatement, elle reste disponible dans le carnet d'ordre.

Après l'introduction de l'ordre et avant son exécution, il est possible de modifier la quantité et le prix de l'ordre ou de l'annuler.

Toute transaction sur produit de Bourse doit porter sur une quantité minimale, la quantité de négociation, ou sur un multiple entier de cette quantité.

Les heures d'ouverture du segment produit de Bourse de Euronext sont 9H05 - 17H30.

Le modèle de marché de Euronext se base sur les principes suivants :

- la présence obligatoire d'un apporteur de liquidité
- un mécanisme de seuils de cotation encadrés par l'apporteur de liquidité
- un mécanisme d'identification d'une situation de cotation à sens unique
- un système de rafraîchissement.

Les objectifs de ce modèle sont :

- Précision et qualité des prix des transactions : Aucune transaction ne peut être exécutée en dehors du cours de l'apporteur de liquidité.
- Fiabilité : L'investisseur est assuré de la présence constante de l'apporteur de liquidité.
- L'identification des situations de cotation à sens unique donne une précieuse information sur le statut du produit.
- Indicateurs de transparence : Plusieurs indicateurs de transparence permettent aux investisseurs de juger de la qualité du service proposé par l'apporteur de liquidité (sur le site Internet de NYSE Euronext.).

LES ORDRES

Plusieurs catégories d'ordres peuvent être introduites sur le marché, nous pouvons par exemple citer:

Ordres au prix de marché ou ordre à la meilleure limite : c'est un ordre sans limite spécifiée. A l'ouverture, l'ordre au prix du marché est transformé en ordre limité au cours d'ouverture. Il est donc exécuté en fonction des soldes disponibles. En séance, l'ordre "au prix du marché" devient un ordre à cours limité au prix de la meilleure offre en attente s'il s'agit d'un ordre d'achat et au prix de la meilleure demande en attente s'il s'agit d'un ordre de vente.

Ordre à tout prix : c'est un ordre sans limite spécifiée. A l'ouverture, il est prioritaire sur tous les autres types d'ordres. Il est exécuté en totalité au cours d'ouverture. En séance l'ordre à tout prix vient servir autant de limites que nécessaire sur la feuille de marché jusqu'à exécution de la quantité spécifiée. Il peut donc être exécuté à des niveaux de prix différents.

Ordre à cours limité : L'ordre comporte un prix maximum à l'achat un prix minimum à la vente. À l'ouverture, tous les ordres d'achat limités à des prix supérieurs et tous les ordres de vente limités à des prix inférieurs au cours d'ouverture sont exécutés en totalité (pas de fractionnement possible). Les ordres limités au cours d'ouverture sont dits à cours touché; ils sont exécutés en fonction des soldes disponibles selon la règle premier entré, premier servi". En séance l'exécution d'un ordre à cours limité est subordonnée à l'existence d'une contrepartie suffisante à un ou plusieurs prix compatibles avec sa limite.

Limité TOR (tout ou rien) : C'est un ordre à cours limité dont l'exécution est conditionnée par l'existence d'une contrepartie suffisante sur le marché à des conditions aux moins équivalente. À défaut, l'ordre tout ou rien est mis en réserve dans l'attente d'une exécution ultérieure, il perd en priorité. A l'ouverture, ils ne sont pas pris en compte. En séance, l'ordre tout ou rien est instantanément confronté aux contreparties disponibles à la limite fixée. Deux cas sont possible : les contreparties sont suffisantes et il est exécuté en totalité, elles sont insuffisantes et il est mis en réserve. L'ordre tout ou rien est soumis à deux restrictions : l'opération doit être inférieure à 10 000 € s'il s'agit d'actions et 10 000 titres s'il s'agit d'obligations, il n'est pas recevable sur les valeurs de l'indice CAC40.

Ordre à seuil de déclenchement : permettent à un investisseur de se porter acheteur ou vendeur à partir d'un cours déterminé, à ce cours et au-dessus de ce cours s'il s'agit d'un achat, à ce cours et au-dessous de ce cours s'il s'agit d'une vente. À l'ouverture, ne sont acceptés que les ordres d'achat dont le seuil de déclenchement est supérieur au cours de clôture de la veille (ou du précédent fixage pour les valeurs qui ne sont pas cotées en continu) et les ordres de vente dont le seuil de déclenchement est inférieur au cours de clôture de la veille ou du précédent fixage.

Ils sont exécutés au cours d'ouverture dans la mesure où celui-ci est compatible avec le seuil ou avec la plage de déclenchement. En séance, les ordres ne sont pris en compte que si leur seuil est supérieur (pour les ordres d'achat) ou inférieur (pour les ordres de vente) au dernier cours coté lors de leur arrivée sur le système central de cotation. Ils sont appelés ordres à plage de déclenchement lorsqu'une deuxième limite fixe le maximum à ne pas dépasser à l'achat ou le minimum en deçà duquel le client renonce à vendre.

Pour les Produits de Bourse et Certificats un ordre spécifique est également disponible.

L'Ordre Stop-on-quote:

- Est similaire à un ordre stop standard mais est adapté au marché des produits de Bourse et certificats
- Déclenché par l'atteinte du prix de l'ordre saisi par l'apporteur de liquidité, donc le prix traitable, plutôt que par l'atteinte du prix traité.

Il est possible de placer des ordres stop-on-quote au marché ou à cours limité.

Les prix

Euronext Paris détermine respectivement en début et fin de séance un prix d'ouverture et un prix de clôture pour les produits de Bourse.

Cours ou valorisation d'ouverture : Indique, sous réserve de gel ou de réservation, le prix de la première transaction ou, si aucune n'a été conclue sur le produit de Bourse avant 9H30, le prix bid de la meilleure dernière limite dans le carnet d'ordre.

Cours ou valorisation de clôture : Indique le prix de la dernière transaction intervenue après 17H15 ou, si aucune n'a été conclue jusqu'à la clôture le prix bid de la meilleure dernière limite présente dans le carnet d'ordre.

Les exécutions sont suivies du règlement/livraison de la transaction : la livraison à l'acheteur des produits de Bourse contre le paiement de la contre-valeur en Euro. Le règlement/livraison intervient en Euroclear France avec l'intervention de Clearnet trois jours ouvrés après la date de transaction.

LES REGLES D'OR DU TRADER

Ne pas gérer trop de positions

Limitez-vous à 3 ou 4 produits de Bourse simultanément. L'investissement en produit de Bourse requiert une vision claire et complète des évolutions du sous-jacent et des attentes du marché. En d'autres termes, n'investissez pas tous azimuts.

Passer des ordres à cours limité

Les produits de Bourse sont des produits volatiles; il est très fortement recommandé de passer des ordres à cours limités qui permettent de fixer le prix maximum que vous êtes disposés à payer pour acquérir un produit de Bourse, réciproquement le prix minimum auquel vous êtes disposés à vendre. Le prix du produit de Bourse peut subir de fortes variations entre le moment où l'ordre est collecté par votre intermédiaire et celui où il est exécuté sur le marché.

Contrôler quotidiennement le prix des produits de Bourse

Pour optimiser la gestion de votre portefeuille de produits de Bourse, il est indispensable de suivre quotidiennement sa valeur de marché. Vous pouvez vous référer à la presse, aux sites Internet, aux publications...

Se fixer des limites en perte et en gain (Stop loss / take profit)

Au moment de l'investissement, il convient de définir à l'avance la perte maximale que vous êtes disposés à supporter. Pour définir votre "stop loss", vous devez prendre en compte la perte qui, si elle se réalise, ne bouleversera pas pour autant votre situation financière. De même, il est conseillé de se fixer un objectif de bénéfice, au-delà duquel vous encaissez vos gains sous peine de voir votre gain et votre prime disparaître si la tendance se renverse.

Ne pas moyennner à la baisse

Cette pratique courante sur les actions, consiste à acheter au fur et à mesure de la baisse du titre pour baisser le prix moyen d'achat. Elle est à exclure sur les produits de Bourse ; rappelons notamment qu'avec le temps les Warrants se déprécient et que la probabilité de pouvoir les exercer baisse.

Attention au calendrier

Les produits de Bourse ont la plupart du temps une durée de vie limitée et perdent de leur valeur avec le temps, par conséquent, il convient de les vendre bien avant l'échéance.

Savoir prendre son risque

Après avoir accompli le travail de préparation et identifié ses proies, il faut commencer à les observer et, si l'une d'entre elles répond aux conditions que l'on s'est fixées, il faut agir. Si l'on attend trop de confirmations, on laissera passer le train. Il est nécessaire de savoir prendre son risque (contrôlé, bien sûr) quand on peut encore le prendre, sinon ce même train passe devant vous à une vitesse de plus en plus grande, ce qui paralysera votre décision. Si vous n'avez pas pris le train quand il était en gare, prenez-le quand il est encore à petite vitesse (par exemple lors d'un double bottom¹ ou d'un pull back²). Vous ne pourrez jamais supprimer complètement le risque, et mieux vaut le prendre tant qu'il est faible que lorsqu'il sera devenu trop conséquent.

La règle de la moitié

Pour lutter contre l'incapacité à se décider, commencez par adopter une position simple. Si la valeur est dans vos prix et que vous avez encore quelques doutes, prenez la moitié de la quantité de ce que vous vouliez initialement prendre. Ainsi votre regret de ne pas bénéficier de tout le gain prévu ne sera que de la moitié. Et si cela tourne mal, vous n'aurez perdu que la moitié de ce que vous pouviez potentiellement perdre... Mais si vous restez en dehors du jeu, vos regrets seront éternels. Pour gagner il faut prendre un risque.

Savoir jouer a la baisse avec les produits baissier

Par nature, sans doute par optimisme, l'homme préfère les marchés haussiers aux marchés baissiers. Contrairement à une opinion répandue, le fait de miser sur la baisse n'est pas plus dangereux que le fait de miser sur une hausse. Les mêmes techniques sont utilisables dans un sens ou dans l'autre. Si vous opérez déjà à la hausse, entraînez-vous d'abord à faire des opérations à blanc sur l'achat de Warrants, ou Turbos put. Vous constaterez que cela n'est pas plus complexe que des opérations à la hausse. À condition d'être dans la tendance. Les warrants et les certificats constituent des instruments financiers adaptés pour opérer à la baisse, le risque étant limité à la perte totale du montant investi initialement, et sans stress inutile. Rappelez-vous que vous connaissez précisément le montant de votre perte maximale. Afin de vous sentir confortable, commencez doucement, et examinez l'évolution de votre put. Si vous savez effectuer des analyses correctes à la hausse, il n'y a aucune raison que vous ne sachiez pas agir à la baisse.

Savoir sortir d'une position gagnante

Quand on détient une position, il ne faut pas juger un titre sur ce qui vient de se passer mais sur la potentialité de cette position. Cela sous-entend que l'on ne laissera pas des profits se transformer en pertes. Si vous avez atteint votre objectif, posez-vous la question de fermer votre position ou, au contraire, de la laisser courir. Il convient de réévaluer régulièrement une position, sans idées a priori. Le vieil adage boursier « il faut en laisser pour les autres » est idiot, mais rassure quand on est sorti trop tôt. Cependant, si on a atteint un objectif, et qu'une fois sur cet objectif, d'autres potentialités apparaissent, on peut conserver au moins la moitié de la position. Les traders agressifs et expérimentés pourront même envisager de rouler leur position (voir plus loin).

Sachez vous fixer des limites

Réexaminez la situation en regardant les signes et non les rêves qui sont dans votre tête. Votre sauvegarde est dans le présent et dans la décision que vous allez prendre et non dans la décision que vous avez prise précédemment. Adoptez l'attitude des grands maîtres des arts martiaux : « Ici et maintenant. » Si la situation correspond à votre analyse et que les potentialités existent, maintenez-

la, sinon prenez vos bénéfices ou vos pertes. On a tout dit sur la façon de tenir une position. La plupart des spécialistes conseillent de se fixer une limite de stop loss et tant que cette limite n'a pas été touchée d'attendre sagement.

Cette attitude est raisonnable dans les conditions suivantes :

> En fonction de la configuration des cours

Dans le cas d'un achat à la hausse : le stop loss est situé en dessous d'un support ou en dessous d'une figure remarquable. Mais il vaut mieux encore calculer une petite marge supplémentaire afin d'éviter le désagrément de sortir lors des tentatives des baissiers ou des haussiers de pousser le marché à ses limites et de voir alors son actif repartir dans l'autre sens. Dans le cas d'un put : Le stop loss est situé au-dessus d'une résistance ou au-dessus d'une figure remarquable. Toujours avec une marge supplémentaire.

> En fonction du risque

Plus l'écart entre le cours de prise de position et le cours du stop loss est élevé, plus il sera nécessaire d'avoir un mouvement de cours important du sous-jacent pour que l'opération se justifie. Rappelons qu'il n'est envisageable de prendre une position que si le montant du gain espéré est largement supérieur (au moins deux fois) au montant de la perte possible. Ainsi si le risque de perte est de 1 euro, il faut que le gain estimé soit de 2 euros au minimum. On veillera à respecter particulièrement cette règle quand l'écart entre le cours de prise de fonction et le cours du stop loss est élevé.

Ne pas laisser courir une perte

Si l'on est perdant sur une valeur, il faut considérer la perte comme telle. Ou bien c'est une perte momentanée (donc potentielle) qui est dans l'intervalle que l'on s'est autorisé et alors elle est acceptable. Ou bien elle a dépassé la perte acceptable et dans ce cas, il faut sortir. Chaque valeur doit être traitée séparément. Il ne faut pas considérer l'ensemble de ses positions en se disant que l'on est globalement gagnant car une seule position peut, si elle se dégrade, entraîner une perte massive pour l'ensemble des positions. Certes, c'est le total des gains et des pertes qui produit le résultat et qui donne une valeur moyenne. Mais ici il ne faut pas confondre calcul instantané et évolution des marchés : laisser courir une perte n'est jamais acceptable.

Comment réagir face à une baisse panique ?

Quand un marché commence à avoir peur, il lui faut souvent un certain temps pour qu'il digère cette peur. Un adage boursier veut qu'il faut souvent trois jours si la peur n'est pas très grande... trois ans si elle est plus grande. Le premier cas fait partie des mouvements normaux dans une tendance haussière et il suffit d'attendre, en vérifiant bien que la tendance n'est pas compromise. Dans ce dernier cas, l'analyse des signes devient souvent très significative. Il faut regarder les graphiques mensuels et trimestriels. Si la peur est suffisamment significative, prenez le marché à la baisse au moyen de puts. Si vous ne jouez qu'à la hausse, attendez ! Si vous détenez des calls, envisagez de les vendre et d'acheter des puts.

Savoir sortir d'une position perdante

Une méthode souvent recommandée consiste à ne couper ses pertes que lorsque les cours dépassent des supports ou des résistances qui étaient des garde-fous et qui ont été fixés d'avance en fonction de l'analyse des marchés. Ces niveaux de cours ont été intégrés dans la prise de décision

AVERTISSEMENTS

INSTRUMENTS PRESENTANT UN RISQUE DE PERTE TOTALE EN CAPITAL, A DESTINATION D'INVESTISSEURS AVERTIS.

Les Warrants et Certificats décrits dans cette présentation s'adressent exclusivement à des investisseurs avertis disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour évaluer les avantages et les risques. En raison de leur nature, les Warrants et Certificats peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent, dans certaines circonstances, se traduire par une perte partielle ou intégrale du montant investi. Les investisseurs potentiels doivent s'assurer avant de conclure une opération qu'ils comprennent parfaitement la nature des produits financiers et les risques qui en découlent. Ce type d'investissement est exposé au risque de crédit UniCredit Bank AG ((S&P BBB+/ Moody's Baa2/ Fitch BBB+)). En acquérant ces produits, l'investisseur prend un risque de défaut ou de mise en résolution de l'Emetteur. Les investisseurs éventuels doivent procéder avant toute opération à leurs propres analyses des aspects financiers, juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de chaque opération afin de pouvoir déterminer les avantages et les inconvénients de procéder à une opération et ne s'en remet pas pour cela à UniCredit Bank AG – Succursale de Milan. ni à l'Emetteur, qui ne pourront être tenus pour responsables pour toutes conséquences, financières ou autres, susceptibles d'éventuelles opérations conclues. Les investisseurs éventuels avec le soutien de leurs intermédiaires doivent s'assurer avant de conclure une opération qu'ils comprennent parfaitement la nature des investissements et les risques qui en découlent, ils doivent s'assurer de l'adéquation d'un tel investissement au regard de leur situation financière. Toutes les informations se basent sur les données obtenues des sources que UniCredit Bank AG – Succursale de Milan considère comme fiables, mais dont l'exactitude ne peut être garantie. UniCredit Bank AG – Succursale de Milan se dégage donc de toute responsabilité vis à vis de l'usage des informations contenues sur ce site. Les informations livrées dans cette présentation (les « informations ») sont données à titre purement indicatif. Elles ne peuvent être considérées ni comme un conseil en investissement ou une recommandation de conclure l'opération, ni comme une offre de vente ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat des instruments. Les Instruments sont admis à la négociation de Euronext et font l'objet d'un prospectus visé par une autorité compétente, la BAFIN, l'autorité de supervision allemande et ont fait l'objet d'un Certificat d'approbation vis à vis de l'Autorité des Marchés Financiers, selon les dispositions de la directive européenne « Prospectus ». Le prospectus et les conditions définitives sont disponibles sur le site www.bourse.unicredit.fr et l'émetteur attire notamment l'attention des investisseurs potentiels sur la section facteurs de risque. Les investisseurs éventuels sont réputés avoir connaissance de toutes les stipulations de ces prospectus. Les notifications aux porteurs seront effectuées et considérées comme valablement données dès leur publication sur le site www.bourse.unicredit.fr. Les Informations de cette présentation ne sont pas disponibles pour tous dans tout pays. Bien que chacun puisse avoir accès au site, sa consultation pourrait constituer une violation de loi applicable dans votre juridiction. Par conséquent, le lecteur de ce message est soumis aux lois de la juridiction depuis laquelle il accède au site; il est responsable de ses actes. En ce qui concerne les aspects fiscaux l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que leur situation particulière doit être étudiée avec leur conseiller habituel.

IMPRINT

Corporate & Investment Banking
UniCredit Bank AG, Succursale di Milano
Piazza Gae Aulenti, 4
20154 Milano